

Message : Réouverture des écoles : Organisation :

Les équipes enseignantes en partenariat avec les représentants de la commune, suite au sondage , ont choisi une organisation permettant le retour progressif de vos enfants aux activités scolaires et péri-scolaires au regard du protocole sanitaire, et ce jusqu'au 2 juin.

Cette organisation a été présentée lors d'un conseil local de déconfinement (municipalité, **directeurs**, rpe) qui a rédigé un plan local de réouverture des écoles.

Ce plan prend en compte : le respect d'une distance physique, le respect des gestes barrière, la limitation du brassage des élèves, l'assurance du nettoyage et désinfection des locaux, et un volet communication, information, formation. **Il** devra être validé par l'inspection de l'Éducation nationale et ainsi permettra la réouverture officielle des écoles.

Il a été proposé l'organisation suivante :

Horaires

	École maternelle	École élémentaire
Garderie du matin	7h-8h40	7H-8h25
Début des cours	Entre 8h50 et 9h10	Entre 8h35 et 9h selon le groupe de niveau
Fin des cours	12H	Entre 11h45 et 12h
Pause méridienne		
Reprise des cours	13h30	Entre 13h15 et 13h30
Fin des cours	15h45-15h55	Entre 15h30 et 15h45
Garderie	16h-18h30	15h45-18h30
Le mercredi le restaurant scolaire et le centre de loisirs n'accueilleront aucun enfant.		

Les horaires sont à respecter, nous sommes dans l'obligation de mettre en place des entrées et sorties différées afin de pouvoir maintenir la distanciation physique et appliquer les gestes barrière dans et aux abords des écoles.

Afin de permettre un retour progressif et adapté des élèves à l'école et dans un souci pédagogique les enfants seront scolarisés par demi-groupe et par demi-semaine, excepté pour **la** classe de petite section qui n'ouvrira pas.

(cf tableau organisation au sein des groupes classes en pièce jointe)

Au vu des circonstances, les informations évoluant constamment, nous vous demandons donc de consulter très régulièrement les courriels, les sites internet de l'école ainsi que celui de la mairie afin d'accéder rapidement aux derniers ajustements ou **éléments** de communication.

Vous serez destinataires dans les prochains jours d'un mail de l'enseignant référent de votre enfant précisant les modalités matérielles, les horaires, ...

Merci de votre compréhension, cordialement,

les directeurs des écoles maternelle et élémentaire, la municipalité de Villiers en Plaine